

AMENAGEMENT DE TROTTOIRS, rue de SECOURS et rue de la GARE/RESULTATS DES OUVERTURES DE PLIS
SIGNATURE DES MARCHES NEGOCIES

Monsieur REINSTADLER, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et de la voirie, rappelle à l'Assemblée que dans sa séance du 12 Juin 1982, elle avait décidé de procéder à une consultation des entreprises pour l'aménagement des trottoirs des rues de Secours et de la Gare.

Il donne lecture des résultats de l'ouverture des plis. L'entreprise retenue est la SCREG, entreprise moins disante, 2, rue Virginie Mauvais à NANCY, pour un montant de :

. rue de Secours H.T.	121 560 F
. rue de la Gare H.T.	68 115 F
	<hr/>
TOTAL H.T.	189 675 F
T.V.A. 18,6 %	35 279 F 55
	<hr/>
TOTAL T.T.C.	224 954 F 55

non compris les honoraires de maîtrise d'oeuvre de la Direction Départementale de l'Equipe-ment qui s'élèvent à 4,70 % du montant H.T., soit : 8 914 F 72 H.T. soit 10 572 F 86 T.T.C.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- autorise Monsieur le Maire à signer un marché négocié avec l'entreprise SCREG, 2 rue Vir-
ginie Mauvais à NANCY, pour un montant T.T.C. de 224 954 F 55.

- autorise Monsieur le Maire à régler les honoraires de maîtrise d'oeuvre de la D.D.E.,
relatifs à cette affaire, pour un montant T.T.C. de 10 572 F 86.